

## NOTES

- 1 Chambre des communes, Comité permanent des communications et de la culture, *Procès-verbaux et témoignages*, fascicule n° 4, 2e session, 34e Législature, 13 décembre 1989, p. 4:3.
- 2 Robert Landry, Letter to Felix Holtmann, 17 janvier 1990.
- 3 *Procès-verbaux*, fascicule n° 15, 29 mai 1990, p. 15:3.
- 4 Président de la Chambre des communes, *Règlement de la Chambre des communes*, ministère des Approvisionnementnements et services, Ottawa, 1989, pp. 65-66.
- 5 Chambre des communes, Comité permanent des communications et de la culture, sous-comité sur le Centre national des Arts, *Procès-verbaux et témoignages*, fascicule n° 2, 2e session, 34e Législature, 14 juin 1990, p. 2:39.
- 6 Groupe de travail sur le Centre national des Arts, *Favoriser l'accessibilité, Rapport du Groupe de travail sur le Centre national des Arts*, ministère des Approvisionnementnements et services Canada, 1986, p. 11.
- 7 Robert Landry, Letter to Felix Holtmann, 21 août 1990, p. 3.
- 8 *Ibid.*, p. 4
- 9 Centre national des Arts, *Un climat propice à la créativité; mémoire au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale*, Ottawa, deuxième édition corrigée au 25 juin 1981, p. 22.
- 10 Groupe de travail, (1986), p. 69.
- 11 *Procès-verbaux*, Fascicule n° 1, 12 juin 1990, p. 1:109.
- 12 *Procès-verbaux*, Fascicule n° 2, 14 juin 1990, p. 2:71.
- 13 *Procès-verbaux*, Fascicule n° 1, 12 juin 1990, p. 1:18.
- 14 *Procès-verbaux*, Fascicule n° 2, 14 juin 1990, p. 2:63.
- 15 *Procès-verbaux*, Fascicule n° 1, 12 juin 1990, p. 1:43.
- 16 *Procès-verbaux*, Fascicule n° 2, 14 juin 1990, p. 2:47.
- 17 *Procès-verbaux*, Fascicule n° 1, 12 juin 1990, p. 1:68.
- 18 *Ibid.*, p. 1:69.
- 19 *Ibid.*, p. 1:79.